



BISSONNETTE FORTIN GIROUX

Cabinet d'avocats, s.a.

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE**

St-Jérôme, le 1^{er} février 2019

Me Véronique Dubois, secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

800 Place Victoria

2^{ième} étage, Bureau 255

Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4076-2018, Phase 1
Planification de l'ACIG pour l'audience
Notre référence : 003070-0389**

Chère consoeur,

Pour faire suite à la vôtre du 28 janvier 2018, la présente a pour but de confirmer les intentions de l'ACIG aux fins de la planification de l'audience dans le présent dossier :

1. Notre seul témoin sera monsieur Nazim Sebaa, analyste de l'ACIG. Nous anticipons une durée maximale de 30 minutes pour son témoignage en chef.
2. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'anticipons aucun contre-interrogatoire mais désirons néanmoins réserver notre droit de le faire, auquel cas chaque contre-interrogatoire ne dépassera pas 10 minutes par participant.
3. Nous prévoyons présenter une plaidoirie orale qui ne dépassera pas 30 minutes.
4. Nous ne prévoyons aucun moyen préliminaire.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consoeur, l'expression de nos meilleures salutations.



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats, s.a.

Par :



Guy Sarault, avocat
GS/mv

cc : Énergir a/s Me Hugo Sigouin-Plasse
ACIG a/s Dr. Shahrzad Rahbar, Mme Eveline Sallin
Mme Lucie Gervais,
Monsieur Nazim Sebaa

